

# COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE VITRE GOLF

le 18/11/2023, à Vitré.

 Nombre de membres présents : . 46

 Nombre de membres représentés : 19

L'assemblée générale peut valablement délibérer.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/10/2023
- Présentation du rapport sportif
- Remise des lots des Match Play de l'association
- Retour sur l'enquête auprès des adhérents et perspectives 2024
- Modification des statuts

Par ailleurs un mail a été envoyé aux adhérents pour le non renouvellement de la convention de partenariat suite à la réunion du 10 novembre 2023 avec le partenaire

La séance a débuté à 18h15

 Est désigné président de séance Karine Croizean,

 Est désigné secrétaire de séance Isabelle Dussous

 Est désigné secrétaire de séance Jean Jacques Chiloux

## **I. RAPPORT MORAL**

Présenté par Karine Croizean, présidente de l'association

K. Croizean présente le comité directeur et les différentes missions attribuées à chacun pour l'année 2023. Elle reprend ensuite le nouveau fonctionnement mis en place depuis la convention de partenariat signée par l'ancien président en juillet 2022. Elle explique le fonctionnement tripartite avec la société de golf du groupe Pigeon qui a repris le golf en 2022 et le prestataire EGS, responsable sur le site. Elle explique le rôle de chacun mais également la nécessité de présenter un calendrier de compétitions dès le début d'année. Loic Moulin et elle-même devait ensuite se charger de rechercher les partenaires pour les présenter au responsable de site afin de définir leurs attentes en terme de compétition puis transmettre à la Société de golf du bois des Rochers pour validation par Mme Pigeon.

Elle explique les problèmes d'annulation ou de report de compétitions par les partenaires et remercie ces derniers qui ont bien voulu porter des compétitions. 28 compétitions organisées par l'AS avec ou sans partenaires (Hors sénior). Elle remercie les partenaires entreprises, ou associations :

- Lissac Optique du Beffroi
- Etablissements Tourneux
- Joue Club
- Digital
- Groupe Mouton Audi
- La VAG
- Le Rotary
- Burkina Asso

•

À ce qui nous ont consacré du temps mais qui n'ont pas donné suite

- Guilmault Renault

- Gemy Peugeot
- LeDerf
- Abeille Assurance

Karine Croizean présente ensuite l'évolution des licenciés et des adhérents AS. Elle explique le rôle administratif assuré par le comité directeur pour l'enregistrement des licences, des certificats médicaux, le suivi auprès de la FFGOLF.

Détails des statistiques licenciés par mouvement et par lien				
	Création	Renouvellement dans		Total
		le même club	un autre club	
Membre AS	7	96	27	130
Abonné Golf	5	5	2	12
Indépendant Golf	17	59	9	85
Scolaire	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>160</b>	<b>38</b>	<b>227</b>

K. Croizean explique la différence entre les liens et l'importance des indépendant Golf. Cela correspond à des personnes qui prennent leur licence via l'AS mais qui ne sont pas forcément abonné au Golf, ou qu'ils le deviennent ensuite.

- Évolution positive + 50% de licenciés
- Évolution positive membre AS : + 18 % (110 en 2022)

M. Kerzerho, membre AS, demande si c'est une vraie évolution car avant il y avait plus de membres.

La présidente K. Croizean répond que c'est en effet une évolution à modérer car si on reprend les chiffres il y a eu de belles années tel qu'en en 2015, 291 licenciés dont 222 membres AS . Cela reste donc à relativiser par rapport à une dizaine d'années où il y avait plus d'adhérents et de licenciés.

Elle fait remarquer qu'il y a eu aussi 23 licenciés de plus sur cette fin d'année et pour 2024. Ceci est du au travail de Thomas Vimbert, et au cours qu'il propose. Il y a de nouveaux adultes et de nouveaux jeunes dont 15 à l'école de golf, ce qui est exceptionnel pour un début.

## **Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité**

La présidente passe la parole à Mme Isabelle Dussous , trésorière de l'association .

## II. RAPPORT FINANCIER

Mme Dussous explique les postes des comptes présentés et clos au 31/10/2023. Les dépenses sont plus importantes que les recettes. Les frais de fonctionnement ont fortement augmenté( assurance spécifiques, location du bureau...) ainsi que les compétitions financées par l'AS pour palier au manque de compétitions avec partenaires (qui ont annulé) ou pour rassembler les golfeurs (soirée de juillet ).

L'association a fait une perte de 1072,64 euros.

Pour la partie Senior, il y a eu un peu plus de recettes de que dépenses.

Isabelle Dussous précise qu'il y a eu

- un reversement FFG masqués par reliquat dû en 2022 (par le club) mais qui a été réglé par l'association
- des recettes des droits de Jeu moins importantes : 50% pour la société de golf et 50 % sont reversés à l'association (cf convention)
- un engagement financier important dans les compétitions +4 000 € et moins dans les relations publiques ( - 500 €)
- une participation des équipes aux compétitions Régionales et Championnat de Bretagne et aux CAEF
- une participation des équipes aux compétitions départementales - Bogey – Fémina 35
- La mairie a maintenu une subvention mairie de VITRE et a été aussi un partenaire pour l'une des compétitions.

**Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.**

**Les comptes de l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité.**

## III. RAPPORT SPORTIF

Les rapports sportifs sont présentés respectivement par Isabelle Dussous, Benoit Taupin, et Jacques Pigeon. (capitaine Femmes, Hommes, et responsable Sénior)

**FEMMES** présenté par Isabelle Dussous

 Championnat de Bretagne au Golf de La Freslonnière:  
Sylvie, Karine, Catherine et Isabelle  
12° → descente en promotion

 Championnat Sénior au Sable d'Or  
Engagement compétition pris en charge par l'AS

 Challenge Fémina 35  
Catherine Chevallier et Karine Croizean : 2ème en finale au Tronchet

 CAEF 2023  
Finale Dinard 1ère → 3ème Serie, Karine Croizean et 2ème → 1ère série, I. Dussous  
Equipe 16ème sur 27

## HOMMES présenté par Benoit Taupin



Championnat de Bretagne par équipes 3ème division messieurs - Samedi 15/04 au golf de St Samson

- 6 joueurs en simple Stroke play brut : Raynard Philippe, Le Mercier Julien, Hamon Eric, Louvel Hervé, Taupin Benoît et De Vergara Eric

L'équipe a **fini 6ème sur 7 équipes** engagées et reste donc en 3ème division



Qualification Promotion mid-amateurs messieurs : Samedi 13/05 au golf de St Cast

- 6 joueurs en simple Stroke play brut: Croizean Jean-Philippe, Le Mercier Julien, Diouri Aziz, Herrault Pascal, Ménard Maxime et Taupin Benoît.

Pas de qualification pour la promotion mid-amateurs



Bogey cup

- 1er tour au golf de Rennes, le samedi 13/05 → Vitré bat Rennes 5,5 à 3,5
- 2ème tour au golf de la Freslonnière, le samedi 08/07 → La Freslonnière bat Vitré 5 à 4
  - Chez les hommes: 4 à 2 pour la Freslonnière
  - Chez Les femmes: 2 à 1 pour Vitré
- 3ème et dernier tour à Cisé, le samedi 11/11 → Vitré bat Cisé 9 à 0
  - A noter que 3 paires de joueurs (euses) de Vitré étaient mixtes.

**Au général, Vitré conserve le trophée Bogey cup et remporte également le trophée Hommes.**

## SECTION SENIORS (50 ANS ET PLUS) – présenté par Jacques Pigeon



70 adhérents de la section seniors



32 compétitions proposées par le calendrier S.G.B.D. 2023  
(28 extérieures et 4 sur le parcours Bois des Rochers)



8 mensuelles avec une participation moyenne de 25 joueurs



1 sortie à Sablé



Finale décalée : L'HERMINE 2022 → golf de Cornouaille

Meilleure équipe du tournoi CHALLENGE TRISKELL : Mr DOS SANTOS Manuel, HERRAULT Pascal, MOULIN Loïc



Compétition L'HERMINE 2023

- golf de DINARD et ensuite 2 autres qualificatives au Domaine des Ormes et à Cisé Blossac,
- open à La Freslonnière,
- Demi-finale à Saint Jacques de la Lande,
- finale aux Sables d'Or

Mr FANGEAUX Philippe et Mr ROBERT Gontrand



Qualificatives challenge 35 :

- 2 premières rencontres à VITRE → position de leader.
- golf de DINARD pour la 3ème rencontre → battu DINARD

- Qualifié pour la finale Bretagne/Pays de Loire → printemps 2024.
-  Compétitions LISA Laurette Fugain action caritative au profit des enfants atteints de cancers,
  - 8 compétitions proposées → une finale au golf de Saint Malo le 5 Octobre
  - 5 équipes de notre club étaient présentes : Herrault Pascal-Crouton Philippe 6ème - Moulin Loïc-Moutaoukil Mohamed 13ème - Guillet Paul-Martin Jean Claude 19ème - Templon Didier-PAIREL Gérard 21ème - Henry Arnaud – Couté Jean Pierre 23ème
-  Quadrangulaire : 2ème battue de 4 points par nos voisins Lavallois.

La présidente reprend la parole et donne les **résultats des match play de l'AS** : remerciement aux partenaires JOUECLUB magasin à vitré

 Série Femme : Isabelle DUSSOUS

 Série Homme :

- Série 1 : Julien LE MERCIER
- Série 2 : Benoit TAUPIN
- Série 3 : Niel MIGUEL
- Série 4 : Didier TEMPLON

## IV. PERSPECTIVES 2024

La présidente présente l'enquête réalisée en octobre avant de savoir que la convention de partenariat ne serait pas renouvelée mais qui a permis de réfléchir à une suite.

Une enquête pour mieux vous cerner ....

MAIS

- ✓ Convention signée en 2022
- ✓ en opposition avec année civile
- ✓ Avenant de la convention 2022 jusqu'en décembre 2023
- ✓ Avec modification date et de l'absence de tacite reconduction
- ✓ Engagement oral de revoir la convention chaque année
- ✓ Une organisation tripartite « compliquée » pour la société de golf du groupe Pigeon
- ✓ RV le vendredi 10 novembre avec Mmes Pigeon et Rebout : informe ne pas vouloir renouveler le partenariat en 2024 et créer leur propre AS

La présidente présente donc les alternatives pour l'association sportive vitré GOLF

1. **DISSOLUTION** de l'association → ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE à convoquer
2. **MAINTIEN** de l'Association sportive affiliée à la FFGOLF ou de loisirs avec modification des statuts à voter (confère ordre du jour)

La présidente explique ce que signifie la dissolution et le maintien. Jean Jacques Chiloux, membre du comité directeur relate la rencontre avec Mme Pigeon et Mme Rebout concernant le non renouvellement.

Les membres de l'AS demande pourquoi Mme Pigeon n'a pas voulu renouveler. Ils ne comprennent pas.

La présidente lit une partie des statuts sur la dissolution et sur le vote en assemblée générale.

Elle demande si un membre de l'AS est contre le vote à main levée.

Aucun membres présents ne lèvent la main. **Le vote sera donc à main levée.**

Plusieurs membres de l'association, M. Peltier, M. Doré, M. Lochu, M. Kerzreho, M. Barbotin, M.

Frangeul posent des questions :

- ✓ Sur la dissolution,
- ✓ Sur le maintien,
- ✓ Sur ce qui peut être proposé en tant qu'association de loisirs ou affiliée à la FFGOLF,
- ✓ Sur les possibilités de compétition individuelle ou par équipes,
- ✓ Sur les animations golfigues et la participation pris en charge par l'association et les adhérents,
- ✓ Sur la cotisation annuelle des membres et nouveaux membres,
- ✓ Sur l'inscription à plusieurs Associations sportives (affiliées ou non).

Les réponses leur sont données.

Le vote est proposé :

#### 1- DISSOLUTION AS VITRE GOLF

→ Vote : 0 POUR -0 Abstention - **100% CONTRE**

#### 2- MAINTIEN AS VITRE GOLF : Association affiliée sous réserve de la réponse positive du partenaire ou association de loisirs

→ Vote : **100 % POUR** - 0 Abstention – 0 CONTRE

**L'association sportive vitré Golf est maintenue à l'unanimité.**

## V. Modification des statuts

Les statuts adoptés à l'assemblée générale du 22 novembre 2021 n'ont pas été mis à jour par l'ancien comité directeur et soumis au vote à l'assemblée générale du 4 décembre 2022. Il est nécessaire de les modifier d'une part pour les mettre à jour, d'autre part au vu de la modification de partenariat (non renouvellement avec le golf du bois des rochers et du changement de lieu du bureau de l'association.)

- ✓ Article 2 : Objet changement d'objet / plus enseignement et école de golf mais également parcours du diamant vert ou golf du bois des rochers
- ✓ Article 3 Lieu : changement de lieu, plus de domiciliation administrative route d'Argentré au golf du bois des rochers
- ✓ Article 8 : ressources
  - ressources
    - pas de droits de jeu versés par les joueurs
- ✓ pas de cotisations sénior
- ✓ Articles 9 : Affiliation
  - Aoter si plus d'affiliation
    -
- ✓ Article 11 : le comité directeur → composition plus restreinte 6 membres (actuellement 12)

## **La proposition de modification a été adoptée à l'unanimité.**

Selon les statuts, aucun membre de l'association n'est sortant pour l'année 2023, aucun membre ne s'est présenté pour être entrant. Les membres du comité directeur sont reconduits.

Les membres du comité directeur s'engagent à revenir vers les adhérents, les informer des évolutions et les réunir pour leur expliquer les propositions d'animations sportives golfigues pour l'année 2024. Le nouveau règlement intérieur sera présenté aussi en conséquence au regard de ces modifications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

Les membres du comité directeur invitent les adhérents au verre de l'amitié sportive.

Les secrétaires de séance.

Isabelle Dussous et Jean-Jacques Chiloux

La présidente

Karine Croizean

Signature du président

Signature des secrétaires

**COMPTE DE RESULTAT DU 1/11/2022 AU 31/10/2023**

DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	Montant N-1	Montant N	LIBELLE	Montant N-1	Montant N
<b>PAIEMENT LICENCES FFGOLF</b>	<b>5 817,00 €</b>	<b>8 763,75 €</b>	<b>LICENCES PAYEES PAR LES GOLFEURS</b>	<b>6 094,00 €</b>	<b>9146,00 €</b>
<b>SALAIRES ET COTISATIONS SOCIALES</b>	<b>8 763,75 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>COTISATION AS + LOCATION CASIER+tenues</b>	<b>5 608,50 €</b>	<b>6 429,00 €</b>
			Cotisations AS	6 608,50 €	6 429,00 €
<b>DEPENSES ECOLE DE GOLF ET EQUIPES</b>	<b>4 423,91 €</b>	<b>2 838,00 €</b>	Tenues	0,00 €	0,00 €
ECOLE DE GOLF	0,00 €	0,00 €			
EQUIPE FEMININE	790,00 €	819,00 €	<b>AIDE ET SUBVENTION</b>	<b>2 655,80 €</b>	<b>1446,10€</b>
EQUIPE MASCULINE	1 146,90 €	945,00 €	Don Partenaires	1 250,00 €	<b>249,50 €</b>
polo et pull équipe	2 487,01 €		Subvention Ville Vitré	1 273,00 €	<b>640,00 €</b>
			Banque virement Livret A	82,80 €	€
			Régulation (RB engagement MARquises-golf)	50,00 €	556,60 €
<b>COMPETITION ET EVENEMENTS AS</b>	<b>3 482,48 €</b>	<b>7 175,10€</b>			
Evènement AS	952,91 €	<b>5 188,40 €</b>	<b>ENGAGEMENT COMPETITION</b>	<b>5 680,72 €</b>	<b>3 159,00 €</b>
Dotation aux compétitions / relations publiques	2 529,57 €	<b>1986,70 €</b>	Week-end + Challenge de l'Hiver	193,00 €	0,00 €
Senior Droits jeu	0,00 €	1 074,00 €	Droits de jeu - Compétitions partenaires et/ou AS	5 487,72 €	<b>3 159,00 €</b>
				0,00 €	0,00 €
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 362,89 €</b>	<b>3 161,93 €</b>			
Secrétariat, La Poste, fournitures diverses	873,05 €	270,58 €			
Location bureau AS	0,00 €	<b>559,60 €</b>			
Cotisation Ligues - CD35 - ISP	464,18 €	<b>909,00 €</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0,00€</b>	<b>509,17€</b>
Frais de Téléphone/Internet	324,99 €	271,87 €			
Assurances/CB	700,67 €	<b>1 139,98 €</b>			
Frais bancaires	0,00 €	10,90 €			
<b>DEPENSES SENIORS</b>		<b>1 718,13 €</b>	<b>RECETTES SENIORS</b>		<b>1 895,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>18 864,00</b>	<b>23 656,91€</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>19 033,52</b>	<b>22 584,27€</b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>		<b>1072,64€</b>			